

Service d'Algologie - Centre multidisciplinaire de la douleur chronique

LA NEUROSTIMULATION MÉDULLAIRE

♥ Site SAINTE-ELISABETH



NEUROSTIMULATION MÉDULLAIRE

VOS RENDEZ-VOUS 4

QU'EST-CE QUE LA NEUROSTIMULATION MÉDULLAIRE? 6

QUELLES SONT LES INDICATIONS DE LA NEUROSTIMULATION MÉDULLAIRE? 7

PROCÉDURE PRÉALABLE 8

VOTRE PRÉ-IMPLANTATION OU PÉRIODE D'ESSAI 10

LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION POUR UNE IMPLANTATION DÉFINITIVE 12 LES COMPLICATIONS POSSIBLES 14

VOS RENDEZ-VOUS DE SUIVI 14

ESTIMATION DES FRAIS 15

NOTES PERSONNELLES 15

VOS RENDEZ-VOUS

☑ JE SUIS SUIVIE(E) PAR :
Procédure préalable
A DÉCISION DUMBI ANTATION (DATIENT/MÉDECIN) ET SICNATURE DU
1. DÉCISION D'IMPLANTATION (PATIENT/MÉDECIN) ET SIGNATURE DU CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ
CONSENTEMENT ECLAIRE
2. AVIS MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX
Deux consultations psychologiques.
Deux consultations psychologiques.
✓ MON PREMIER RENDEZ-VOUS: / À H
☑ MON SECOND RENDEZ-VOUS: / À H
MON SECOND RENDEZ-VOUS: / / A H
Une consultation ergothérapeutique.
- , , ,
☑ MON RENDEZ-VOUS: / À H
Une consultation infirmière.

3. BIOLOGIE ET DÉPISTAGE MRSA

4. COMPLÉTER LE DOCUMENT INAMI (1 ÈRE PARTIE) EN LIGNE (questionnaires psychologiques)

Première réunion

Première réunion multidisciplinaire pour accord provisoire.

Période d'essai (minimum 3 semaines)

		,	<u> </u>		
MONRENDEZ-VOUS	2 · /	/	Δ	Н	

2. PANSEMENT 2X/SEMAINE AU CHU AVEC SUPERVISION MÉDICALE

1 IMPLANTATION DES ÉLECTRODES AVEC EXTENSION EXTERNE

3. CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES ET ERGOTHÉRAPEUTIQUES

4. COMPLÉTER LE DOCUMENT INAMI (2ÈME PARTIE) EN LIGNE

Deuxième réunion

Deuxième réunion multidisciplinaire pour accord définitif.

Implantation définitive

Implantation du boîtier définitif.

☑ MON RENDEZ-VOUS: / À H

Suivi post-opératoire

1. CONSULTATION APRÈS 1 MOIS

☑ MON RENDEZ-VOUS: / À H

2. CONSULTATION APRÈS 6 MOIS

☑ MON RENDEZ-VOUS: / À H

3. CONSULTATIONS 2X/AN (OBLIGATOIRES)

La neurostimulation médullaire n'élimine pas la source de la douleur mais modifie les sensations que vous en avez.

QU'EST-CE QUE LA NEUROSTIMULATION MÉDULLAIRE?

La neurostimulation médullaire est utilisée pour traiter certaines douleurs chroniques dites neuropathiques, lorsque toutes les autres thérapeutiques ont échoué.

Des impulsions électriques pour interrompre les signaux de la douleur

Ce traitement utilise un dispositif qui, une fois implanté dans le corps, envoie des impulsions électriques interrompant les signaux de la douleur avant qu'ils n'atteignent le cerveau et remplaçant ainsi les sensations douloureuses par des sensations différentes (fourmillements ou légers massages).

La neurostimulation médullaire n'élimine donc pas la source de la douleur mais modifie les sensations que vous en avez.

QUELLES SONT LES INDICATIONS DE LA NEUROSTIMULATION MÉDULLAIRE?

Pour pouvoir bénéficier de l'implantation d'un neurostimulateur, il faut...

- Présenter des douleurs neuropathiques chroniques.
- Avoir déjà eu au moins une chirurgie de la colonne vertébrale sans projet de réopérer la source de la douleur.
- Avoir déjà fait l'essai, sans succès, d'infiltrations, de kinésithérapie, de physiothérapie, et des différents médicaments neuromodulateurs.
- Ne pas être pleinement soulagé par la médication ou être trop affecté par les effets secondaires de cette dernière.
- Ne pas avoir de stimulateur cardiaque.
- Ne pas souffrir de dépendance à une drogue.
- Ne pas avoir d'infection.

PROCÉDURE PRÉALABLE

Avant d'envisager l'implantation d'un neurostimulateur, il faut respecter quelques obligations légales et autres bilans.

AVIS MÉDICAUX

Il est nécessaire d'obtenir un accord préalable d'un médecin algologue et de votre médecin traitant.

*AVIS PARAMÉDICAUX

Afin d'évaluer plus précisément l'impact de vos douleurs sur votre quotidien et sur votre vécu psychologique, un bilan sera programmé avant et après la période d'essai :

- auprès d'un psychologue (deux visites avant et une visite après l'implantation test);
- auprès d'un ergothérapeute (minimum une visite avant et une visite après l'implantation test).

La décision d'implantation d'un neurostimulateur médullaire est le résultat d'un **bilan multidisciplinaire**.

FORMULAIRF INAMI

En vue d'obtenir une intervention de l'INAMI dans le coût de ce traitement, il est nécessaire de compléter un formulaire spécifique avant, pendant et après la période d'essai.

Vous aurez également plusieurs formulaires à compléter sur le site <u>neuro-pain.be</u>.

.

Remarque : connexion via It's me ou votre carte d'identité électronique.

Il vous sera demandé, dès la période test entamée, de remplir un **journal de bord** concernant votre douleur, votre sommeil ainsi que votre activité quotidienne.

*ACTES PRÉ-OPÉRATOIRES

Avant toute chirurgie, il vous sera demandé d'effectuer une prise de sang, un dépistage MRSA pour exclure une infection au staphylocoque doré, et de vous laver avec 4 flapules d'isobétadine la veille et le matin de l'intervention.

VOTRE PRÉ-IMPLANTATION OU PÉRIODE D'ESSAI

Déroulement de l'intervention

L'intervention consiste en l'implantation d'électrode(s) au niveau de la colonne vertébrale. Cette électrode est reliée à un boîtier via un fil conducteur qui, pendant minimum 3 semaines, demeure externe.

Lors de l'intervention, vous serez installé(e) sur le ventre. Celleci est réalisée sous anesthésie locale, accompagnée d'une légère sédation si besoin. Pour ce faire, une perfusion sera placée par voie intraveineuse. Vous recevrez également des anti-douleurs et des antibiotiques.

Après l'opération, vous passerez en salle de réveil avant de regagner votre chambre. **Vous devez rester alité(e) pendant 12h.** La durée d'hospitalisation est donc de 24 heures (une nuit), sauf complications.

Nous effectuerons <u>une radiographie de contrôle et un réglage des paramètres de neurostimulation</u> (par le délégué de la firme) avant votre départ.

Inscription préalable à l'Admission (rez de chaussée, 2ème couloir à droite après le hall d'entrée)

<u>Des soins de plaies</u> seront réalisés tout au long de la période d'essai à raison de 2x/semaine, dans notre service.

Inscription à l'Accueil central puis se rendre en algologie

Le réglage du neurostimulateur sera fait en ambulatoire, à votre demande, en présence du délégué médical.

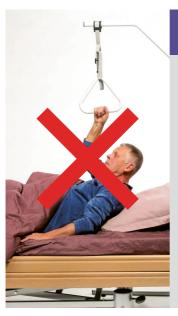
A NE PAS OUBLIER

Pour chaque consultation, prévoyez de vous munir de la **télécommande** reçue lors de la première hospitalisation.

But de la pré-implantation

Il s'agit d'évaluer l'efficacité de la neurostimulation, avant l'implantation définitive, par les éléments suivants :

- diminution de la douleur d'au moins 50%;
- diminution de la prise de médicaments ;
- : amélioration de la qualité de vie et du sommeil ;
- accroissement de la participation active aux activités quotidiennes (professionnelles, sportives, tâches ménagères, loisirs);
- accord INAMI.



PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Durant la période d'essai, il est interdit :

- · d'utiliser le perroquet pendant 24h;
- de lever les bras au-dessus de la tête;
- de se pencher, faire des contorsions ou porter plus de 2kg;
- de conduire votre véhicule (si nécessité réelle de conduire, veillez alors à éteindre absolument votre neurostimulateur avant de démarrer);
- · de prendre une douche ou un bain ;
- · de toucher au pansement.

En cas d'inquiétude, n'hésitez pas à contacter les infirmier(ère)s au +32 (0)81 70 87 51.

LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION POUR UNE IMPLANTATION DÉFINITIVE

Déroulement de l'intervention

La date de l'intervention dépend du planning du bloc opératoire (est à convenir avec votre médecin).

L'opération se fait également sous anesthésie locale avec sédation. L'intervention consiste à placer le boîtier définitif (rechargeable ou non) à l'intérieur du corps. L'emplacement du boîtier sera discuté au préalable avec votre médecin.

 $L'intervention\,se\,fait\,en\,hospitalisation\,de\,jour, sauf\,contre-indication.$

 Inscription au secrétariat de la Clinique d'un jour (2ème étage)

Une consultation sera prévue dans les 8 à 10 jours pour vérifier la cicatrisation de la plaie.

Si nécessaire, vous pouvez reprendre rendez-vous avec le délégué médical pour ajuster les réglages de votre neurostimulateur.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Certains appareils médicaux sont incompatibles avec certains neurostimulateurs (à vérifier avec votre médecin):

- imagerie par résonance magnétique (IRM) sauf les modèles de dernière génération;
- stimulateur cardiaque (Pacemaker);
- défibrillateur interne ;
- bistouri électrique monopolaire utilisé en chirurgie.

Recommandation avant tout acte chirurgical: placer le neurostimulateur en mode chirurgical puis l'éteindre.

Il est déconseillé d'utiliser des appareils à champ électromagnétique (portique antivol, fours électriques à arc, poste de soudure par résistance, zone haute tension, détecteurs de métaux, etc.) ou de placer des appareils électriques à proximité immédiate du neurostimulateur.

Vous serez en possession d'une carte indiquant que vous êtes porteur d'un neurostimulateur médullaire (donnée par la firme). Légalement, il est obligatoire d'éteindre le neurostimulateur pour conduire.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous référer à votre médecin, aux infirmier(ère)s du service ou au délégué médical.

LES COMPLICATIONS POSSIBLES

Suite à la chirurgie, certaines complications peuvent survenir.

> VOUS POUVEZ DÉVELOPPER UNE INFECTION AVEC RISQUE DE MÉNINGITE

Dans ce cas, une antibiothérapie sera d'abord prescrite. Dans de rares cas, il est possible de devoir retirer l'appareillage et de le réimplanter après 3 mois.

> L'ÉLECTRODE PEUT SE DÉPLACER

> LA STIMULATION PEUT NE PAS ATTEINDRE TOUTE LA RÉGION DOULOUREUSE Il faudra alors reprogrammer l'appareil.

> UNE BRÈCHE DURALE POUR LAQUELLE UNE AUTRE INTERVENTION POURRAIT ÊTRE NÉCESSAIRE

VOS RENDEZ-VOUS DE SUIVI

Vous serez vu(e) par votre médecin 1 mois et 6 mois après l'opération. Ensuite, une visite dans notre service est légalement obligatoire 2 fois par an, soit chez le médecin, l'infirmier(-ère) ou le délégué médical.

N'hésitez pas à contacter notre service si vous constatez un problème de réglage du neurostimulateur.

• LES INFIRMIÈR(E)S SONT DISPONIBLES AU +32 (0)81 70 87 51 DU LUNDI AU VENDREDI, ENTRE 8H ET 15H30.

ESTIMATION DES FRAIS

La facture totale s'élève à environ 25.000€. Le montant à votre charge s'élève à environ 250€.

Les consultations et soins de plaie seront facturés avec attestations de soins.

Un forfait de 60€ vous sera comptabilisé pour les consultations ergothérapeutique, psychologique et infirmière avant et après l'implantation.

NOTES			
PERSO	NN	IEL	LES

INFORMATIONS



SERVICE D'ALGOLOGIE - CENTRE MULTIDISCIPLINAIRE DE LA DOULEUR CHRONIQUE

Site de Sainte-Elisabeth

- Place Louise Godin, 15 5000 Namur
- **11** +32 (0)81 70 87 51
- Heures d'ouverture
 - · du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h



Avenue Dr Gaston Thérasse, 1 - 5530 Yvoir BE 0641733885 | RPM Namur

